

Compte-rendu du conseil d'école Jules Ferry

07/11/2019

Présents :

Enseignants : Mesdames ARNAUD-FENETRIER, BARRAUD, BITONNEAU, BOUYXOU, BURKE, CASTELLANO, CHARPENAY, CLAVEL, DI BARTOLOMEO, DIKSA, FOUDRAL, GAMBEY, MONDELAIN, PEREZ, PRUDHOMME, RENAULT, RUMIANOWSKI ; Messieurs BLANCHON, TEILHAT

Parents délégués : Mesdames BENATITALLAH, FARSI, LEGUEDOIS, LEROULEY, LEULLIER, SADOU, SARICA, SIGAUD, ZITOUNI
Monsieur BOUSSAOUI

Mairie : Monsieur HABFAST (élu) ; **Enseignante ELCO/ARABE** : Mme AZIL, **DDEN** : M. MOULIN

Absent(e)s : parents délégués : Mesdames, COCQ, DEMARIA, DUCRUET, KOUACHI, LABOU, MENDELSON, PELLETIER, PIJOURLET, ROME, ROUGIER, SERRAF, YVART ; Messieurs DUMAS, FRASCA, SAVIN Enseignant(e)s : Mmes CHOMEL, DEGOUT, M. GARDEL

Présentation des nouveaux membres du conseil d'école (équipe enseignante et nouveau comité de parents , élu le 12/10/2019)

L'équipe enseignante : vingt adjoint(e)s et un directeur pour dix-huit classes : TPS/PS Mme BITONNEAU, PS/MS Mme RUMIANOWSKI (remplaçant Mme MASSARD), PS/MS Mme PEREZ, PS/MS Mme ARNAUD-FENETRIER et M. TEILHAT, GS Mme BURKE, GS Mme BARRAUD, CP Mmes DIKSA, MONDELAIN et M. GARDEL (remplaçant Mme ZORMAN) , CE1 Mmes CLAVEL, DEGOUT, PRUDHOMME (SI) et M. TEILHAT, CE2 Mmes CHARPENAY et DI BARTOLOMEO (SI), CM1 Mme FOUDRAL, CM1/CM2 Mmes BOUYXOU et CASTELLANO CM2 Mme CHOMEL et RENAULT (SI), ULIS Mme GAMBEY, SECTION INTERNATIONALE Mmes BOUYXOU, DI BARTOLOMEO, PRUDHOMME et RENAULT.

Le nouveau comité de parents délégués (dix-huit titulaires et huit suppléant(e)s) avec des sortants et des nouveaux arrivants (50% environ), composé comme suit : BENATITALLAH Nacira, COCQ Magali, DEMARIA Marine, DUCRUET Catherine, KOUACHI Nassima, LABOU Fatima, LEULLIER Marion, MENDELSON Monique, NIGOUL-ARNAUD Adeline, PELLETIER Alice, ROME Claire, ROUGIER Nelly, SADOU Samira, SARICA Sandrine, SAVIN Damien, SERRAF Kenza, SIGAUD Nathalie, ZITOUNI Kheira, (suppléantes : BOUSSAOUI Farès, DUMAS Guillaume, FARSI Asmaa, FRASCA Paolo, LEROULEY Bérengère, LEGUEDOIS Sophie, PIJOURLET Laëtitia, YVART Laure).

Bonne représentation des familles ayant des enfants en maternelle et en élémentaire.

Taux de participation aux élections de 48.63 % (augmentation de 4 points par rapport à l'an passé) ce qui montre une implication croissante des familles ; beaucoup de votes se font par correspondance.

Vous pouvez joindre les membres du comité de parents élus à l'adresse de courriel suivante : parents.jules.ferry.gre@gmail.com

Un remerciement appuyé est fait en direction des parents qui ont participé à l'organisation de ces élections (mise sous enveloppes du matériel de vote, tenu du bureau de vote, dépouillement). L'équipe enseignante et le directeur de l'école sont très attachés à la qualité des relations avec les familles.

Les projets proposés par le comité de parents seront exposés lors du prochain conseil d'école le 07 février 2020.

Il n'y a actuellement plus aucune aide administrative en place dans l'école, du fait de la suppression des contrats aidés sur ce type de mission. Pour des demandes de documents (certificat de scolarité par exemple), le signalement des absences, n'hésitez pas à utiliser l'adresse mél de l'école : ce.0382874t@ac-grenoble.fr

Effectifs

Une relative stabilité des effectifs cette année : l'école compte donc 363 élèves de primaire pour 365 l'an passé à la même époque. Une classe de CE1 supplémentaire a été néanmoins ouverte dans le cadre du dispositif 100% réussite mis en place par le ministère dans les réseaux d'éducation prioritaire. Ces classes comptent 15 élèves maximum. Les familles des élèves concernés ont été réunies le 20 septembre afin d'expliquer le dispositif et ses enjeux : favoriser une entrée à l'école élémentaire et une maîtrise des savoirs fondamentaux dans les domaines du lire/écrire/compter.

Répartition des effectifs Maternelle : 146 pour 6 classes, Cycle 2 (CP au CE2) 125 pour 8 classes dont 3 CP à 13/14 et 3 CE1 à 15/16 Cycle 3 (CM) 90 pour 4 classes. Les 12 élèves d'ULIS sont comptés dans les classes d'inclusion.

L'école compte actuellement trois AVS qui aident des enfants à besoins particuliers en maternelle et en élémentaire et une AVS du dispositif ULIS qui aide et accompagne avec les enseignantes ces douze élèves tout au long de la semaine.

Situation de la maternelle

Les effectifs sont en moyenne de 23/24 par classe en grande section, 27 en petite et moyenne sections, 18 en Toute petite section. La mairie met actuellement à disposition six ATSEM pour nos six classes.

Section internationale britannique (anglais)

L'école accueille actuellement soixante élèves scolarisés en section internationale anglais, répartis sur les niveaux de CP, CE1, CE2, CM1 et cette année les CM2. Les enfants ont été admis après avoir réussi les tests organisés par les services départementaux de l'Education nationale. Une assistante d'anglais Mme Alexandra Lund-Murray est arrivée mi-octobre pour renforcer l'organisation de ce dispositif d'enseignement. Pour en savoir plus : <https://ecole-jules-ferry-grenoble.web.ac-grenoble.fr/content/article>

Rappelons que par ailleurs l'anglais est la langue vivante enseignée dans toutes les classes selon les modalités définies dans les programmes.

Les familles des élèves concernés ont été informées le 10/10/2019 de l'organisation mise en place cette année.

Cinq représentants au conseil de la section internationale ont été élus : Mmes BENATITALLAH, COCQ, DUCRUET, KOUACHI et LEULLIER (Suppléant(e)s Mmes FARSI, MENDELSON, SADOU et M. FRASCA). Le conseil de la section internationale se réunira en janvier.

Les parents élus soulèvent à nouveau la question d'une subvention de fonctionnement spécifique à la section internationale. M. Habfast répond pour la mairie que ces sections ne font pas l'objet d'une dotation particulière. Le conseil des maîtres dégage chaque année de la dotation école 250€ en direction de la section internationale, ce qui est peu et en même temps diminue le budget de fonctionnement de l'école. M. Habfast va voir si du côté d'associations privées qui aident par ailleurs la Houille Blanche, il peut obtenir un geste financier en direction de Ferry. Le conseil d'école réaffirme le besoin d'une subvention « ville » spécifique (livres, moyens audio-visuels dédiés, logiciels notamment).

Projet d'école

Nous entrons dans la troisième année du projet d'école. L'axe prioritaire reste le développement des compétences dans le langage oral des élèves et le calcul mental. Le dispositif 100% Réussite a été élargi cette année aux CE1. Sur le volet culturel, l'école a toujours comme priorité de favoriser des projets permettant l'accès à des salles ou établissements culturels (La Bobine, la bibliothèque, les musées, ...). Vous pouvez trouver le détail du projet sur le site de l'école : <https://ecole-jules-ferry-grenoble.web.ac-grenoble.fr/content/projet-decole-les-axes-et-les-objectifs>

Le suivi des élèves en difficulté fait l'objet d'une attention particulière. Des conseils de cycle se sont tenus fin septembre début octobre afin d'analyser les besoins des élèves et de mettre en place les aides nécessaires. Les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées en particulier à cela.

Adoption du règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur (joint) met à jour les nouveaux horaires de fonctionnement de l'école. Il intègre aussi des précisions concernant l'interdiction de l'usage des téléphones portables dans l'école.

Il est voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité et la charte de l'usage de l'informatique à l'école sont annexées au règlement.

Cours d'ARABE – enseignement de langue et culture d'origine (ELCO)

Une nouvelle enseignante Mme AZIL accueille 18 élèves les vendredis de 16h à 17h30. Elle présente son cours au conseil d'école. Elle fonctionne en trois groupes de niveaux avec un travail oral et progressivement écrit en fonction des acquis des élèves. Le cours a lieu dans la salle de langue utilisée par la section internationale.

Budget

Le budget de fonctionnement de l'école a été de 13 173 euros pour l'année 2018/2019 (à une dizaine d'euros le même que l'an passé. La part des dépenses liées aux projets et sorties éducatives et culturelles se monte à 7 812 euros (en légère augmentation (400€). Le bilan financier a été vérifié par l'OCCE fin septembre 2019.

A noter que la dotation de l'école (Forfait école par site a été diminuée de 800€ au total, au titre de la pharmacie et du téléphone qui sont désormais payés directement par la ville. Le directeur fait remarquer que calculs faits, cela représente moins de 800€ et que donc la dotation mairie a diminué de manière sensible. Par contre, elle est stable sur les subventions fournitures et transports.

Travaux et aménagements

Travaux d'été : dans le bâtiment du 47ter (cycle 3) au troisième étage, la salle intermédiaire a été rénovée, une mise en conformité de la salle périscolaire du rez-de-chaussée (ajout d'une deuxième sortie) réalisée ainsi que les peintures de cette salle et du gymnase.

Un plan de mise à niveau du matériel informatique est en cours : pour l'instant, seul le serveur a été changé fin mai.

Sécurité (dans et aux abords de l'école)

Le plan VIGIPIRATE est toujours d'actualité. Les entrées dans l'école restent soumises à l'accord du directeur de l'école. Les poussettes et trottinettes sont toujours interdites dans les locaux. Un contrôle visuel des sacs peut être demandé. Le directeur invite chacun, parents, enseignants, membres de l'équipe éducative de l'école, à rester vigilant. **La sécurité des enfants et des adultes de l'école est l'affaire de tous.** Chacun doit se sentir concerné. Un exercice de mise à l'abri (dans le cas d'une alerte intrusion) a été réalisé le 25 septembre. Les élèves ont appris à rester silencieux et à se cacher dans leur classe. La question de l'alerte dans ce type de situation reste posée. Cet exercice a été réalisé sans dramatisation, avec une approche ludique pour les plus jeunes élèves.

Quelques intrusions et un vol de vélo ont eu lieu de nouveau en début d'année scolaire mais les choses sont vite rentrées dans l'ordre. La police municipale, interpellée par le directeur a remis en place une surveillance de l'école.

Le directeur a aussi interpellé le maire sur les problèmes de circulation aux abords de l'école aux heures d'entrée et sortie de l'école. Une présence sporadique de la police municipale (dont les agents aident à réguler et sécuriser ces espaces) a été mise en place. Il faudrait travailler en profondeur à faire en sorte de diminuer le trafic et le stationnement sauvage, qui posent de réels problèmes de sécurité. A cette heure, aucun accident n'a été constaté mais plusieurs alertes nous incitent à prendre ce problème très au sérieux.

Une demande d'emplacement réservé pour le taxi qui vient déposer et chercher les élèves de l'ULIS a été faite. Il est rappelé par ailleurs que les places réservées aux personnes en situation de handicap qui sont en face de la bibliothèque doivent être laissées libres. Le contrevenant risque une **amende** forfaitaire de 135€ (majorée à 375€) en vertu de l'article R417-11 du code de la route.

Il est certain qu'une partie de ce problème de sécurité aux abords de l'école passe par une diminution de la présence des voitures et que le trajet école/maison doit, quand c'est possible, être réalisé par d'autres moyens de déplacement (à pied, vélo, trottinette,...) .

Le conseil d'école souhaite par ailleurs la mise en place d'une signalisation renforcée pour les automobilistes qui arrivent aux abords de l'école. Un mémo rédigé par les parents élus a été remis il y a un an à M. Habfast ; les choses n'ont que peu évolué depuis.

Pour le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté), chaque bâtiment (47, 47bis (maternelle) et 47ter) a un référent ; le PPMS a été mis à jour. Un second exercice aura lieu dans le courant de l'hiver afin de se préparer à la conduite à tenir en cas d'une alerte « risque majeur ». L'exercice devrait porter sur le risque « inondation ».

Projets pédagogiques des classes

Le courseton de l'école aura lieu le mercredi 04 décembre. L'organisation est la même que les années précédentes. Les élèves courent un temps qui augmente avec les niveaux de classe (six minutes par exemple pour un GS quand c'est quinze pour un CE2. Chaque classe vient avec des parents accompagnateurs en nombre suffisant pour permettre une bonne prise en charge de l'organisation et de la sécurité avec l'équipe enseignante de l'école et l'éducateur sportif de la ville M. Meunier. Une présence de la police municipale a été demandée.

Le détail des projets pédagogiques engagés pour l'année scolaire sera présenté lors du second conseil d'école.

Convention école/ville/MJC de l'Abbaye

Un avenant à cette convention est soumis à l'avis du conseil d'école. Il précise que l'entrée dans les locaux se fait par la maternelle exclusivement et que les poubelles doivent être sorties à la fin de la période d'utilisation. La MJC l'a signé le 23/09/2019 mais n'en respecte pas les termes (notamment l'entrée et l'usage exclusif de la maternelle). Le conseil d'école se refuse en l'état à émettre un avis et réserve son appréciation au prochain conseil d'école. En effet, la convention sera de nouveau soumise à un avis du conseil d'école pour son renouvellement en janvier 2020. Ce dernier se prononcera alors en fonction de ce qui se sera passé lors des vacances de Noël où la MJC occupera de nouveau une partie des locaux. Le conseil d'école appréciera alors sa capacité à respecter ou non les termes de la convention et si elle a réellement pris en compte les remarques qui ont été remontées par le directeur de l'école.

Espace numérique de l'école

Le site Internet de l'école est un des moyens qui est mis en œuvre dans le cadre du nouveau projet d'école afin notamment de rendre plus faciles la communication avec les familles et la valorisation des projets des classes.

Adresse du site : <https://ecole-jules-ferry-grenoble.web.ac-grenoble.fr/>

Dates des deux prochains conseils d'école : Jeudi 07/02/2020 et mardi 09/06/2020 – de 18h à 20h